

9. Période de question (s)
10. Levée de la séance

ADOPTE

NO-12-104

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2012, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 13 août 2012, telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-12-105

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET DE
L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois d'août 2012, totalisant 40 845.21\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 31 à 35, totalisant 7 300.04\$ et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés) pour le mois d'août 2012.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Mégagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-12-106

**TOITURE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL-
SOUMISSION PAR VOIE
D'INVITATION ÉCRITE**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAULT
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Des travaux de réfection de la toiture du centre communautaire sera à refaire prochainement vu son état de dégradation avancée.

Dans ce contexte, les membres de ce conseil acceptent l'estimé des coûts présentés pour la réfection complète de la toiture et autorisent la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder, selon les règles légalement observées, à une demande de soumissions par voie d'invitation écrite concernant les matériaux requis pour la remettre en bon état.

La réfection de la toiture ferait parti des coûts admissibles dans le Fonds d'amélioration d'infrastructure communautaire nouvellement présenté par Développement économique Canada.

ADOPTE

NO-12-107

**ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER-
2012-2013, 2013-2014, 2014-2015
APPEL D'OFFRES PUBLIC**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent l'estimé des coûts présentés pour l'entretien des chemins d'hiver 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, et autorisent la directrice générale/secrétaire-trésorière à procéder, selon les règles légalement observées, à une demande d'appel d'offres public qui sera publiée dans un système électronique SEAO accessible aux entrepreneurs et fournisseurs, ainsi que dans le journal Le Courrier Frontenac.

ADOPTE

NO-12-108

RÉPARATION DE PAVAGE RANG 7

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de conseil autorisent la directrice générale à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches, qui se tiendra les 18 et 19 octobre prochain au Manoir du lac William à St-Ferdinand. Les frais d'inscription sont de 100.00\$ et défrayer par la Municipalité.

ADOPTE

NO-12-111 PÉRIODE DE QUESTION(S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-12-112 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ
APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
ET RESOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 40.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.